

Les conditions particulières figurent dans la délibération d'application.

Conditions:

Sur réseau neuf et réhabilité : dans tout le bassin Artois-Picardie

Sur réseau ancien : dans les secteurs à enjeux

PLAFOND
1 200€
raccordement
simple

RACCORDEMENT

SUBVENTION

50%

GESTION DES EAUX PLUVIALES

SUBVENTION

50%



